

Montrouge

CALENDRIER DE COLLECTE

Guide du tri

Un tri responsable
pour un avenir durable

2025



Vallée Sud

Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ



Bagneux



Ville de Malakoff





Jean-Didier BERGER

Député-Maire de Clamart

Président de Vallée Sud - Grand Paris



Etienne LENGEREAU

Maire de Montrouge

Vice-Président de
Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Votre intercommunalité mène depuis plusieurs années une politique innovante et volontariste de gestion durable des déchets, avec pour objectif **100% de déchets recyclés d'ici 2030**. Les résultats de nos efforts communs sont déjà tangibles. En développant de nouvelles filières de tri, nous avons permis une **diminution de 10% de la production d'ordures ménagères par habitant**, entre 2019 et 2023.

La **généralisation sur l'ensemble du Territoire de Vallée Sud Recycle**, notre service d'enlèvement des encombrants à la demande, connaît un grand succès avec **90 584 rendez-vous** pris pour les huit premiers mois de 2024. Ce service permet d'améliorer la qualité du tri puisque tous les déchets sont traités dans des filières de valorisation spécifique.

Vallée Sud - Grand Paris met à votre service les moyens d'agir en faveur de la transition écologique. C'est ensemble que nous pouvons améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

P. 3 VALLÉE SUD
RECYCLE

P. 4 EMBALLAGES
ET PAPIERS

P. 4 EMBALLAGES
EN VERRE

P. 5 VÉGÉTAUX
DE JARDIN

P. 6 ORDURES
MÉNAGÈRES

P. 6 TEXTILES

P. 7 DÉCHÈTERIE

P. 8 DÉFI ZÉRO DÉCHET

P. 9 RÈGLES POUR LE
BON DÉROULEMENT
DES COLLECTES

P. 10 MES JOURS
DE COLLECTE



VALLÉE SUD RECYCLE :

VOTRE SERVICE DE COLLECTE
D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !



À la demande

Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobilier et équipements d'ameublements
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets de démolition et de bricolage
- Grands cartons d'emballage
- Produits toxiques



DÉCHETS NON ACCEPTÉS



- Végétaux de jardin
- Déchets médicaux
- Pneus
- Tout élément vitré (miroirs, vitres etc.)
- Matériaux amiantés

Vallée Sud Recycle - Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Par internet :

Formulaire en ligne sur valleesud.fr -
rubrique gestion des déchets



Par téléphone :

0 800 02 92 92

(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte



Bac

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papier se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Métal

Plastique et polystyrène

Carton

Papier



Attention :

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

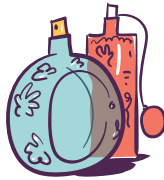
EMBALLAGES EN VERRE



Bac



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Attention :



Les verres à boire doivent être mis dans le bac des ordures ménagères.



Les capsules et couvercles doivent être mis dans le bac jaune.



Les bouchons en liège et en matière synthétique doivent être mis dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent être repris par certains cavistes.

COMPOSTAGE À DOMICILE

Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.



Déchets de la cuisine et de la maison

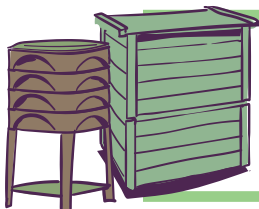
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre
**composteur ou lombricomposteur
gratuit** : valleesud.fr

VÉGÉTAUX DE JARDIN



Les **végétaux de jardin** peuvent être déposés le mercredi, tous les 15 jours, au Centre Technique Municipal, situé au 3 rue Paul Bert, à partir du 12 mars 2025 jusqu'au 17 décembre 2025, de 12h à 18h. Les végétaux de jardin peuvent également être déposés à la déchèterie de Meudon.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL



Les sapins de Noël **sans flochage ni décorations** sont collectés en enclos.

ORDURES MÉNAGÈRES



Bac

Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson), miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.

Le dépôt de déchet au sol est interdit.

TEXTILES



Borne textile

TEXTILES ACCEPTÉS

- **Tous les vêtements**
- **Le linge de maison ou d'ameublement** (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- **Les chaussures**



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHÈTERIE GRATUITE

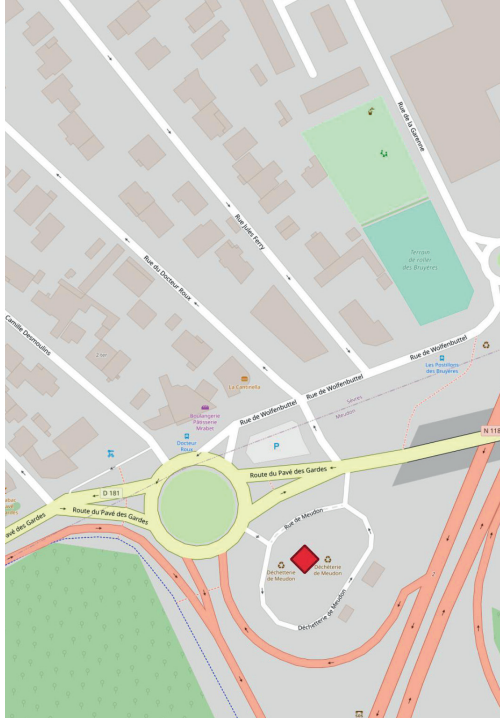
Depuis le 1^{er} janvier 2024, la déchèterie est accessible sur rendez-vous.



LIEU : Route du pavé des Gardes
92190 - Meudon



HORAIRES : du lundi au samedi
de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30
(19h30 du 1^{er} avril au 31 octobre)
et le dimanche de 9h à 12h30.
Fermée les jours fériés.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, journaux, magazines, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (litterie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, cagettes, bois massif...), verre ménager (bouteilles, pots et bocaux), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, produits pharmaceutiques et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

MODALITÉS D'ACCÈS

Accès gratuit aux particuliers sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : valleesud.fr
ou **0 800 10 10 21** (appel non surtaxé)



CONNAISSEZ-VOUS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET ?



**Gestes malins,
déchets en moins**

Apprenez à réduire vos déchets !

Car oui, le but n'est pas d'arriver à zéro mais de prendre conscience de la quantité de déchets jetée chaque année et de la diminuer progressivement. Au-delà des bénéfices pour l'environnement, le Défi Zéro Déchet permet aussi de faire des économies et de prendre soin de sa santé.

- En moyenne **200 foyers** inscrits chaque année depuis 2018.
- De nombreux **ateliers pratiques** organisés le soir en semaine et en journée le week-end, dans les 11 villes du Territoire pour aider les participants à adopter les écocgestes. Ateliers **couture, faire soi-même** (cosmétique et ménager), **cuisine** et aussi ateliers **partage**.
- Un accès au portail Zéro déchet avec l'ensemble des ressources (événements, écocgestes...).
- Des participants qui réalisent des pesées de leurs déchets (profil « candidat ») et mettent en évidence la réduction des déchets de la communauté Zéro Déchet par rapport aux tonnages collectés sur le Territoire. On observe en moyenne **10 tonnes de déchets évitées** par saison de Défi (depuis 2020).

La saison 2024-2025 est lancée depuis le 8 octobre 2024 et se terminera avant les grandes vacances scolaires (fin juin).

Les inscriptions restent ouvertes pendant toute la durée du Défi avec le profil « riverain ». En vous inscrivant, vous aurez accès à l'ensemble des ressources sur le portail Zéro Déchet.

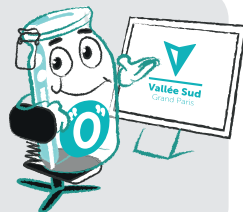


Inscrivez-vous
en scannant ce qr code.

LE PORTAIL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



Vous ne souhaitez pas vous lancer tout de suite ?
Consulter le **guide des écocgestes** sur valleesud.fr rubrique gestion des déchets.

DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est interdit. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 5H30, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 5h30.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur **valleesud.fr**



TOUTES
LES INFOS SUR

valleesud.fr

Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



APPEL GRATUIT 0 800 02 92 92

NOUVEAU



Générez votre calendrier de collecte personnel directement depuis **valleesud.fr**

Renseignez votre commune et votre rue, votre PDF est prêt !



MES JOURS DE COLLECTE 2025

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



Vallée Sud
Grand Paris



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mardi matin



EMBALLAGES EN VERRE

Jeudi matin



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin



VÉGÉTAUX DE JARDIN

Dépôt le mercredi, tous les 15 jours, du 12 mars au 17 décembre inclus au Centre Technique Municipal
(3 rue Paul Bert)

ou

à la déchèterie de Meudon sur rendez-vous

ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE

UN SEUL SERVICE
VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr >
rubrique gestion des déchets
Plus d'informations en page 3



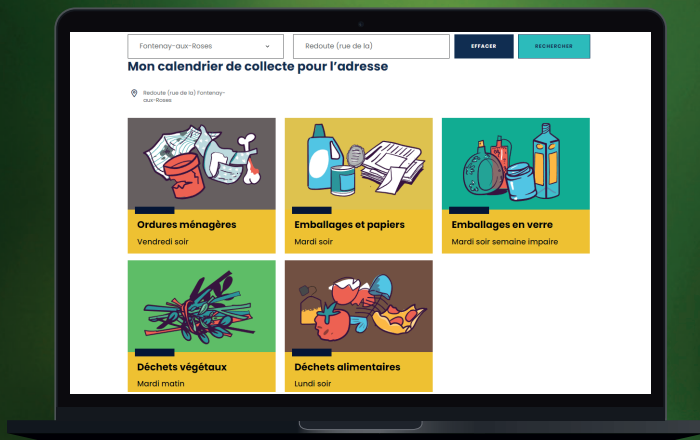
COLLECTE DES SAPINS

DU 30 DÉCEMBRE 2024
AU 31 JANVIER 2025

Les sapins de Noël
sans flocage ni décorations
sont collectés en enclos.

Plus rapide,
plus pratique,
en 1 clic !

TÉLÉCHARGEZ VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE SUR VALLEESUD.FR !



Rubrique gestion des déchets



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 13H30 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI



28 rue de la Redoute
92250 Fontenay-aux-Roses



CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofilo

